



**Mercredi
18h00**

Sylvain révise en étude son cours de reconnaissance des végétaux.

Sylvain est en classe de seconde Bac professionnel Aménagements paysagers.

Il révise son cours de reconnaissance des végétaux car au prochain cours, l'enseignant va interroger les jeunes à l'oral en prenant appui sur un outil numérique. Les jeunes doivent mettre en correspondance la photo et le nom des plantes. L'enseignant a adapté des supports pour Sylvain et pour d'autres apprenants en difficultés. Sylvain est dysphasique.



**Points
de
vigilance**

- > Demander à un élève dysphasique d'énoncer certains noms comme de les écrire serait trop compliqué et ne permettrait pas de vérifier ses connaissances sur les végétaux ;
- > Les apprenants dysphasiques ont besoin de faire des pauses lors des évaluations. Il faut leur apprendre à utiliser le tiers-temps ;
- > Quand la dysphasie est sévère, en classe et lors des examens, ces apprenants peuvent bénéficier de l'aide d'une assistante de communication. Elle pourra reformuler les énoncés pour une meilleure compréhension ;
- > Chez les apprenants dysphasiques (dysphasie phonologico-syntaxique ou réceptive), l'apprentissage du langage écrit reste limité et les difficultés d'orthographe sont importantes ;
- > Il est nécessaire de co-construire des outils adaptés avec le maître d'apprentissage.

**Gros
plan**

La dysphasie

C'est un trouble structurel, primaire et durable de l'apprentissage et du développement du langage oral. Elle peut être plus ou moins sévère et se présenter sous des formes diverses : paroles indistinctes, troubles de la syntaxe, expressions par mots isolés, discours plus ou moins construit, manque du mot, compréhension partielle du langage oral... Le langage de la personne dysphasique présente non pas des retards mais des caractères déviants et instables dans le temps.

Pour aller plus loin

Touzin M., Leroux MN., « 100 idées pour venir en aide aux enfants dysphasiques », Ed Tom Pousse, Paris, 2015.

Petiniot MJ., « Accompagner l'enfant atteint de troubles de l'apprentissage ». Ed Chronique Sociale, Lyon, 2012.

Adaptation de l'évaluation « reconnaissance des végétaux » au CFA de Toulouse Auzeville

Le contexte de l'action

**Un apprenti en deuxième
année de Certificat
d'aptitude professionnelle
agricole (CAPa)**

**Aménagement paysager
est dysphasique sévère
avec un déficit cognitif
global : prononciation et
évocation très difficiles,
construction de phrases
réduite, lecture non
maîtrisée, difficultés
dans le traitement
de l'information et la
compréhension de
données abstraites,
fatigabilité cognitive
importante.**

Il est accompagné dans son parcours scolaire par une aide humaine extérieure financée par l'association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (AGEFIPH) dix heures par semaine en cours et en lien avec les équipes du CFA pour préparer ses examens (accessibilité des supports, adaptations des épreuves). Pour cet apprenti, passer les épreuves du CAPa sans aménagement n'est pas envisageable. En cours son aide humaine va jouer le rôle de secrétaire et l'aider à écrire, comprendre et reformuler, et il y a des épreuves pratiques incontournables pour l'examen auxquelles il doit se préparer.

Les objectifs de l'action

Montrer, à travers un plan personnalisé de formation (PPF) et des objectifs individualisés, comment il est possible de permettre à un jeune en situation de handicap d'atteindre des objectifs scolaires et professionnels dans le cadre d'un contrat d'apprentissage adapté.

Les bénéficiaires

Les apprentis ayant besoin d'aménagements aux épreuves.

L'organisation et les contenus de l'action

- La « personne ressource handicap » du CFA assure un suivi individualisé auprès des apprenants. Cela se traduit notamment par la formalisation du PPF en reprenant non seulement les difficultés rencontrées mais aussi les points forts et compensations sur lesquels s'appuyer. Une synthèse de ce PPF est diffusée à l'équipe pédagogique. Les formateurs utilisent ce support pour adapter leurs cours.

- Dans le cadre de l'évaluation de l'épreuve « reconnaissance des végétaux », l'aide humaine financée par l'AGEFIPH et la responsable du CFA ont proposé des modalités adaptées qui ont été acceptées par le centre des examens et par l'équipe pédagogique (présence de l'interface de communication lors des examens, présence du maître d'apprentissage pour l'oral du rapport).

L'apprenti s'entraîne toute l'année avec un support adapté pour la reconnaissance des végétaux. Pour chaque espèce, un tableau réalisé par l'interface de communication donne une représentation en image, le nom latin, le nom français. Lors de l'examen, l'apprenti sera autorisé à avoir ce fichier, à y rechercher l'espèce présentée, la montrer ou donner le nom des plantes à l'oral.

En appui à cette adaptation, le formateur d'aménagement, qui a suivi une formation sur l'adaptation des supports, utilise beaucoup de supports visuels en classe.

L'utilisation des supports adaptés, afin de limiter au maximum les situations et éléments déstabilisants le jour de l'examen.

Bilan et prospective

Il ne semble pas y avoir de freins à l'égard des adaptations et de l'aide dont peut bénéficier l'apprenti même si sa présence dans le groupe classe pour pouvoir suivre les cours (dans un groupe où d'autres apprenants ont aussi des difficultés d'apprentissage et de comportement plus ou moins importantes) est facilitée par la présence d'une aide extérieure.

Il a été nécessaire de mettre en place des temps de concertation et d'information des équipes, des bilans et des évaluations du dispositif avec un travail en amont très important de la part de la responsable handicap de l'établissement et de l'interface de communication. La réussite de ce dispositif est conditionnée par un entraînement régulier de l'apprenti en situation de handicap à l'utilisation des supports adaptés, afin de limiter au maximum les situations et éléments déstabilisants le jour de l'examen.

A retenir

La réussite de ce dispositif repose sur la combinaison de plusieurs facteurs dans le cadre d'une réelle individualisation. Le type de support qui a été proposé à l'apprenti, pourrait être transposable à d'autres apprenants, mais son appropriation est dépendante de beaucoup d'autres facteurs (confiance envers l'interface de communication, collaboration, disponibilité des acteurs, formation...) et il est difficile d'évaluer son évolution et adaptabilité.

Les porteurs de projet

Isabelle GOUDIER, conseillère principale d'éducation
et Aude JAMIN, référente pédagogique